

# Substances psychoactives en France : tendances récentes (2014-2015)

**Agnès  
Cadet-Taïrou,**

**Michel  
Gandilhon,**

**Magali  
Martinez,**

**Thomas  
Néfau**

Depuis 1999, le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT) décrit chaque année les faits marquants et émergents en matière d'usage et d'offre de substances illicites ou détournées de leur usage. Les phénomènes qui ressortent de cette quinzième année d'observation s'inscrivent dans la continuité de la période précédente avec une visibilité toujours plus prégnante des problèmes liés à la précarité sociale des usagers et aux tensions qu'elle engendre. Les mutations de l'offre et des trafics, qui intègrent désormais les technologies de la communication, se poursuivent également. Enfin, ce numéro de *Tendances* évoque les principaux produits et en particulier les nouveaux produits de synthèse (NPS), qui occupent une place chaque année croissante dans les usages.

## ■ Évolutions des contextes

### Les tensions dans l'espace urbain

L'année 2014 a été marquée sur quatre sites (Bordeaux, Marseille, Rennes et Toulouse) par des tensions provoquées par la croissance numérique de populations en situation de grande précarité, errant dans les centres-villes. Il peut s'agir de migrants, généralement en provenance d'Europe de l'Est (Kosovars, russophones, Roms), voire de l'Ouest (Espagne, Portugal) ou du Maghreb (Tunisie, Maroc), ou de populations françaises, composées le plus souvent de jeunes en situation d'errance. Leur plus grande visibilité dans les centres urbains des métropoles répond notamment à l'accélération, ces dernières années, des flux migratoires en Europe et à l'effet de la crise économique qui fragilise davantage les plus précaires.

La concentration de ces personnes autour des centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD) est une source croissante de conflits avec les habitants des quartiers concernés (bruits, matériels d'injection abandonnés, altercations entre usagers). Ces conflits, qui s'expriment aussi par des tensions avec les équipes en charge de la réduction des risques (RDR), ont conduit à la mobilisation de riverains pour que les municipalités interviennent. Ces interventions se sont traduites par une présence policière plus massive visant à éva-

### Résultats des observations du dispositif TREND en matière de psychotropes illicites ou détournés de leur usage



cuer les lieux touchés, ce qui interrompt les suivis et complique le travail des intervenants. Dans plusieurs villes, des squats de migrants ont été fermés sans qu'une alternative ne soit proposée aux personnes y vivant (Rennes, Bordeaux, Paris). L'ensemble ne fait que déplacer les problèmes en accentuant la tendance, observée depuis plusieurs années, à la migration des plus pauvres en direction des zones périurbaines et rurales où l'offre de soins est quasi inexistante [1]. Ce phénomène est d'autant plus inquiétant que, s'agissant des populations originaires de l'est du continent, les usages de drogues sont dominés par des détournements par voie injectable de médicaments opiacés (Subutex, Skenan) dans un contexte où les règles de RDR sont largement ignorées.

Les sites confirment cette année le renforcement de la tendance à substituer des médicaments aux produits traditionnels dans les milieux les plus marginalisés. Le site de Toulouse signale même une quasi-disparition des usages de drogues illicites chez les usagers précaires. Ce détournement accru de médicaments est provoqué par la faible disponibilité de l'héroïne dans le sud de la France, mais surtout par le prix trop élevé de substances comme la cocaïne (voir p. 5).

### La reconfiguration de l'espace festif

Les tensions observées touchent également l'espace festif alternatif. Certains sites (Bordeaux, Lille, Marseille, Paris) font état d'une quasi-disparition de fêtes alternatives dans les métropoles, du fait des fermetures de squats ou des saisies de « sons<sup>1</sup> » par les forces de police. Comme pour les usagers précaires, cette situation engendre des phénomènes de retour à la clandestinité et de déplacements des free parties vers les couronnes périurbaines ou les espaces soit

1. Son ou sound system désigne le matériel de sonorisation utilisé pour une fête par un groupe organisateur ou participant à son organisation.

privés (appartements) soit privatisables (entrepôts), ce qui complique le travail des équipes de réduction des risques. Ces évolutions sont également observées à Metz et à Rennes, mais semblent poser moins de problèmes du fait d'une tolérance plus grande des pouvoirs publics locaux et de l'organisation de fêtes plus petites. La raréfaction des événements alternatifs dans les métropoles rétroagit sur l'offre des clubs et discothèques. Ceux-ci tendent à élargir leur champ musical et à proposer davantage de soirées électroniques, sur lesquelles les petits réseaux de trafics se rabattent, y développant une offre de produits, comme la MDMA.

La seconde évolution, sociologique, est liée au public de plus en plus hétérogène qui fréquente les événements festifs dits « alternatifs » sans montrer d'intérêt particulier, ni pour la musique, ni pour la contre-culture techno. Les observateurs signalent en particulier des flux de jeunes (16-25 ans), voire de très jeunes (13-15 ans, non accompagnés) en Lorraine et en Bretagne, informés par les réseaux sociaux. En provenance des zones rurales environnantes ou des centres-villes, ils sont uniquement attirés par les perspectives de consommation de produits comme la MDMA et la cocaïne. L'accessibilité accrue aux substances pour ces publics qui ne disposent pas de culture de RDR favorise la prise de mélanges aléatoires, y compris en espace festif commercial.

### La modernisation de l'offre

Ces dernières années, l'offre de drogues en France a connu plusieurs évolutions : l'adaptation des dealers à la suite de la mise en place des Zones de sécurité prioritaires<sup>2</sup>, à partir de 2012, au travers d'un trafic de plus en plus mobile fondé sur l'usage du téléphone portable, et l'émergence des achats sur le *deep web*<sup>3</sup> accompagnant une offre sans cesse croissante de substances sur Internet.

Le premier phénomène est très visible à Metz ou à Paris, où le démantèlement de gros points de deal a non seulement entraîné des phénomènes bien connus

de déplacement et de dissémination des trafics (« effet ballon »<sup>4</sup>), mais est également à l'origine de mutations dans l'organisation des réseaux. Ceux-ci ont en partie rompu avec le modèle des points de vente ostensibles, structurés à partir du triptyque « guetteurs-rabatteurs-revendeurs », qui voyaient les usagers converger vers le revendeur, pour privilégier l'organisation de rendez-vous furtifs, par téléphone mobile, dans des lieux qui varient constamment. À Paris, la brigade des stupéfiants évoque l'apparition de structures qualifiées de « cocaïne *call centres* » où l'appel d'un numéro unique permet de se faire livrer son produit. Cette pratique s'étend également au crack, certains revendeurs se déplaçant pour livrer des galettes. En outre, les dealers relancent fréquemment les clients par SMS. Ainsi, le site de Metz évoque l'émergence d'un véritable commerce autour de la revente de cartes SIM dont la valeur marchande est proportionnelle au nombre de numéros de clients enregistrés. La fluidité du trafic, ainsi que la séparation entre fournisseurs et revendeurs compliquent le démantèlement de ce type de réseaux. Dans le même temps, on observe l'évolution du rôle du consommateur, qui, progressivement, prend sa place au centre d'un dispositif concurrentiel.

La deuxième mutation qui affecte l'offre est la poursuite du développement d'Internet comme vecteur privilégié du trafic et en particulier la place croissante occupée par les achats de produits illicites sur le *deep web*, signalée tant par des témoignages directs d'usagers ayant recours à ce type d'approvisionnement que par les groupes focaux réunissant les forces de l'ordre (police, gendarmerie). Ceux-ci sont en effet confrontés à une hausse sensible du trafic par voie postale, corollaire de l'achat en ligne. Loin de ne concerner que les nouveaux produits de synthèse (NPS), le plus souvent encore achetés sur le web de surface, ce phénomène inclut des substances telles que la cocaïne, la MDMA, l'héroïne, la méthamphétamine (encadré), ainsi que les médicaments, opiacés ou les benzodiazépines.

## Une tendance au *Do it yourself* ?

Après les signaux de l'année précédente faisant état de tentatives de micro-fabrication d'amphétamine sur le territoire national, l'année 2015 a connu des alertes liées à la découverte d'une pratique adolescente marginale, consistant à fabriquer et à consommer du Purple drank. Ce mélange, dont la formule est disponible sur les forums depuis une dizaine d'années, est constitué d'un sirop contre la toux, habituellement à base de codéine ou d'une autre substance opioïde et d'un médicament antihistaminique, la prométhazine, ajoutés à un soda. On peut aussi citer les tentatives de productions locales de résine et d'huile de cannabis observées à Bordeaux (voir p. 5). Ces signaux, encore insuffisants pour témoigner d'un phénomène émergent, peuvent cependant être rapprochés de la popularité<sup>5</sup> actuelle sur les forums d'usagers de fils de discussion pourtant déjà clos depuis plusieurs années, portant sur les recettes et manières d'extraire les substances actives à partir de produits en vente libre [2].

## ■ Un point sur les substances

### L'installation des « RC » ou nouveaux produits de synthèse (NPS) <sup>6</sup>

Apparus en France aux alentours de 2008, les NPS constituent un ensemble hétérogène de substances, potentiellement infini. À leur arrivée sur le marché, la plupart sont sans statut juridique clair, de dangerosité inconnue et difficilement identifiables hors des laboratoires de toxicologie spécialisés. Cent soixante-dix-huit nouvelles molécules ont été identifiées en France entre 2008 et début 2015. La fréquence d'identification s'accélère encore en 2014, avec environ une nouvelle molécule par semaine repérée pour la première fois sur le sol français (56 molécules) et près du double au plan européen (101) [3]. Ce sont, en 2014, en majorité des cathinones (14) et des cannabinoïdes de synthèse (13). Depuis 2013, cinq molécules opioïdes ont été mises en vente, dont deux en 2015.

### De la méthamphétamine à Bordeaux : le vecteur du « *deep web* »

Le dispositif SINTES (Système d'identification des toxiques et des substances) a permis d'identifier de la méthamphétamine, pour la première fois dans la région bordelaise depuis la création du dispositif TREND. Alors que seulement cinq collectes de cette substance avaient été effectuées entre 2010 et 2013 sur le territoire national, quatre y ont été réalisées en 2014. Toutes viennent du sud-ouest de la France. Si l'un des échantillons correspond à une poudre vendue pour de l'amphétamine, les trois autres proviennent d'achats sur le *deep web*, selon les déclarations des usagers. La méthamphétamine, vendue sous l'appellation « meth », « cristal » ou « cristal meth », se présente sous la forme de gélules se négociant entre 20 € et 30 €. Au gramme, la méthamphétamine est vendue entre 80 € et 120 €. À noter qu'en 2015 trois autres collectes de méthamphétamine provenant du *deep web* ont été réalisées en Aquitaine. Tandis qu'une collecte d'un produit bleu turquoise vendu pour de la méthamphétamine s'est révélé être de l'alpha-PVP.

2. Territoires où les taux de délinquance et de criminalité sont élevés et où les forces de l'ordre sont particulièrement mobilisées.

3. Sites web non référencés par les moteurs de recherche, et dont l'accès est limité par le caractère confidentiel des adresses Internet, les URL ne pouvant être communiquées qu'entre individus.

4. Désigne le déplacement d'un problème sur les aires périphériques lorsque celui-ci a été éradiqué sur une zone géographique donnée.

5. Mesurée en nombre moyen de nouvelles vues quotidiennes sur un mois.

6. Research chemicals : ce terme fait allusion à la naissance de certaines de ces molécules dans le cadre de la recherche pharmaceutique. L'appellation RC est particulièrement utilisée en milieu festif. En dehors du terme de nouveaux produits de synthèse (NPS) on rencontre celui de nouvelles substances psychoactives. Cette dénomination fait référence aux substances non classées par les conventions internationales de 1961 et 1971 et inclut des substances naturelles.

L'offre en ligne connaît des mutations rapides, avec un nombre de sites de vente en apparence croissant, lesquels convergent cependant fréquemment vers un même magasin en ligne [4]. Dans le même temps, les vendeurs adoptent des stratégies de segmentation de leurs activités en différents niveaux de visibilité, avec certaines zones des sites web uniquement accessibles à des clients sélectionnés.

Face à cette offre dynamique, on observe une diffusion progressive des usages, mais presque exclusivement parmi des populations déjà usagères d'autres drogues<sup>7</sup>. Les consommations qui vont au-delà du cercle des amateurs d'expérimentations systématiques semblent se stabiliser autour de quelques molécules phares variant selon les groupes concernés [5]. Selon l'ensemble des sources disponibles (observations TREND, suivi des forums, analyses et signalements SINTES, saisies douanières et policières, enquêtes auprès des usagers, événements sanitaires selon la disponibilité des données), une grande partie des consommations restent centrées sur les stimulants de la famille des cathinones (en premier lieu la 3-MMC et la 4-MEC, mais également la méthylone, la MDPV et l'alpha-PVP) ou sur une pipéridine, l'éthylphénidate [6, 7]. Ceux-ci circulent préférentiellement en espace festif, plutôt commercial, parmi les « anciens » usagers de drogues dont les profils de consommations sont centrés sur les opiacés et les stimulants et dans la frange d'usagers gays qui pratiquent le *chemsex*<sup>8</sup>. Parmi les psychonautes<sup>9</sup> et les usagers rencontrés en espaces festifs alternatifs, les types d'effets particulièrement appréciés sont ceux des hallucinogènes surtout psychédéliques, avec la série des molécules de type 2C-x ou 25-x-NBOMe, DOC ou DOB, appartenant aux phényléthylamines et, cette année encore, la méthoxétamine<sup>10</sup> (MXE), dont l'usage pourrait cependant connaître un ralentissement [2]. Enfin, la 4-FA, une phényléthylamine, pourrait être plus particulièrement investie par les dealers en vue de sa revente sous d'autres noms. Bien qu'ayant donné lieu à un nombre significatif de saisies douanières en 2014, la molécule n'apparaît pas dans les autres sources de données, peut-être en raison d'un faible nombre d'incidents sanitaires liés à son usage.

En milieu festif ouvert, hors des cercles privés, les NPS sont encore le plus souvent vendus sous le nom de substances classiques, notamment d'hallucinogènes dont la disponibilité demeure aléatoire. Ainsi, comme le montre SINTES, le LSD fait souvent l'objet d'arnaques : de nombreuses collectes ont révélé la présence de NBOMe à l'analyse et quatre échantillons (2 buvards, une gélatine et un liquide incolore) se sont avérés contenir un mélange DOC + DMA (diméthoxyamphétamine), le dernier ayant provoqué une dizaine d'hospita-

### Quid des cannabinoïdes de synthèse (CS) ?

Les cannabinoïdes de synthèse constituent la famille de NPS dont la cible potentielle, les usagers de cannabis, apparaît la plus large. L'expérimentation des CS concerne en 2014 1,7 % des 18-75 ans et jusqu'à 4 % des 18-34 ans [11]. En l'absence de mesure comparable s'agissant des autres NPS, il est difficile de cerner le modèle de diffusion de cette classe de produits. En effet, les CS n'occupent pas la place attendue dans les diverses sources de données attestant de la circulation des produits (enquêtes auprès des usagers, intérêt sur les forums, saisies, collectes SINTES<sup>11</sup>) et seul le 5F-AKB-48 apparaît dans la liste des NPS circulant le plus en France en 2014 [12, 10, 2]. Une première hypothèse explicative se situe dans les retours plutôt négatifs que délivrent les usagers au sujet de ce cannabis synthétique. Le marché du cannabis naturel connaît actuellement une période d'expansion (voir ci-après), ce qui n'incite pas les usagers à recourir aux CS. Il se pourrait alors que les expérimentateurs soient beaucoup plus nombreux que les personnes qui vont réitérer l'expérience. Cependant, le suivi de l'activité des forums montre clairement durant l'été 2014 une hausse importante de l'intérêt pour les CS sous l'angle quasi exclusif de leur adaptation à la cigarette électronique par le biais des e-liquides. La production d'e-liquides contenant des CS, compte tenu de l'opportunité fournie aux usagers d'en consommer discrètement, serait probablement à l'origine d'un essor de leur usage [2].

lisations chez un même groupe d'amis. Les stimulants sont aussi concernés, tel ce comprimé d'ecstasy portant le logo de la marque Mitsubishi qui contenait de la PMMA (25 %), molécule à l'origine d'effets secondaires sérieux [8]. L'observation de la circulation des NPS, comme l'enquête en ligne I-TREND réalisée auprès d'usagers indiquent assez clairement que le statut légal des substances importe peu au public préférentiel des NPS : parmi les 11 molécules identifiées comme ayant été le plus diffusées au deuxième semestre 2014, six étaient déjà classées sur la liste des stupéfiants.

L'organisation des différentes populations d'usagers, en cercles concentriques autour d'un noyau de psychonautes experts, maniant avec aisance les noms chimiques, la diversité des effets et les pratiques de RDR, se confirme [9, 2]. Plus les usagers s'éloignent de ce centre, moins ils maîtrisent la nature exacte et le nom de ce qu'ils consomment, et moins la consommation est sélective ou même choisie. Ces consommations opportunistes ou involontaires, non préparées, en polyusage et très fréquemment mal vécues se différencient nettement des consommations planifiées à visée d'expérimentation, quasiment au sens scientifique du terme, se déroulant dans un cadre privé [10]. Les usages en cadre public festif appartiennent plus fréquemment à cette deuxième catégorie.

### Le retour confirmé des comprimés de MDMA/ecstasy

L'année 2014 confirme le retour des comprimés d'ecstasy sur les différentes scènes festives, qu'elles relèvent de l'espace festif commercial (clubs, discothèques) ou alternatif. Ce retour est accompagné d'une véritable stratégie marketing de la part des producteurs avec des comprimés plus gros, plus dosés, très colorés et en trois dimensions (voir encadré p. 4).

Ce retour des comprimés d'ecstasy ne remet pas en cause la dynamique de diffusion de la MDMA sous sa forme cristal : la totalité des sites rapporte l'engouement pour cette substance, particulièrement chez les moins de 25 ans qui fréquentent l'espace festif. Ce phénomène peut être qualifié de « générationnel » dans la mesure où la diffusion de l'usage n'est plus portée par une affiliation culturelle comme au début des années 2000 mais transcende aussi bien les cultures (clubbers, amateurs de free parties) que les classes sociales. Cette tendance est d'autant plus forte que la MDMA n'apparaît pas, aux yeux de beaucoup d'usagers, comme une drogue, mais comme une sorte de complément évident d'un événement festif réussi, du fait d'effets à la fois stimulants et empathogènes. En outre, une offre s'est organisée, très difficile à démanteler pour les forces de police, puisque celle-ci est faite de microréseaux d'usagers-revendeurs qui s'approvisionnent en Belgique et aux Pays-Bas, où sont installées la plupart des unités de production européennes. Ce dynamisme du marché de la MDMA est par ailleurs confirmé par les enquêtes ESCAPAD de l'OFDT et du Baromètre santé de l'INPES, qui montrent, pour la première, un doublement des niveaux de prévalence chez les jeunes de 17 ans [16], et, pour la deuxième, un triplement des usages durant l'année chez les 18-64 ans [11]. En 2014, chez les 18-25 ans, la MDMA est la deuxième substance illicite la plus consommée, devant la cocaïne. Sur le plan sanitaire, le dispositif DRAMES (Décès en relation avec

7. Comme en témoignent les observations ethnographiques, l'enquête en ligne menée auprès des usagers de NPS, mais surtout les cas sanitaires portés à la connaissance de TREND.

8. Pratiques sexuelles étroitement liées à la prise de substances chimiques, en particulier psychoactives.

9. Personnes cherchant à explorer des états de conscience modifiée.

10. Qui appartient à la famille des arylcyclohexylamines.

11. Seules cinq collectes SINTES de CS ont été réalisées en 2014, dont trois motivées par l'apparition d'effets indésirables entraînant une hospitalisation pour un des usagers.

l'abus de médicaments et de substances) de l'Agence nationale de sécurité des médicaments et des produits de santé (ANSM) indique que 4,6 % des décès enregistrés impliquaient la MDMA seule ou en association, contre 2,9 % en 2012 et aucun cas en 2011 [17].

### Cannabis, une offre en expansion continue

Selon l'ensemble des sites TREND, la mutation du marché du cannabis en lien avec une offre d'herbe très dynamique répondant à une demande croissante se poursuit. À Lille et à Rennes, les observateurs rapportent qu'il est plus facile de trouver de l'herbe que de la résine. Ce phénomène s'explique par le développement sur le sol français de la culture d'herbe, portée par des réseaux criminels [18] ou des particuliers se lançant dans des cultures commerciales, comme en témoigne l'augmentation des démantèlements par les forces de police et de gendarmerie de plantations *indoor* comptant plusieurs dizaines de plants. Ces observations sont corroborées par les données nationales de quantités saisies, lesquelles atteignent en 2014 un nouveau record avec 158 000 plants [19], alors que les saisies d'herbe de cannabis s'élèvent à plus de 10 tonnes (figure 2). L'herbe jouit en effet d'une bonne image du fait de son caractère « naturel » et de sa qualité supposée. Depuis des années, l'émergence de variétés hybrides (Amnesia, Sinsemilla, Skunk) contribue, en effet, à la forte hausse des taux de THC (figure 1). Dans les produits saisis, la teneur en THC atteint 13 % en 2014 (contre 4,7 % en 2000), soit le plus haut niveau jamais observé en France [14]. Cette forte disponibilité de l'herbe contribue à brouiller son statut aux yeux de beaucoup d'usagers, notamment parmi les plus jeunes, pour qui fumer de l'herbe n'est pas considéré comme un délit, mais comme une pratique « normale », a fortiori quand les consommations persistent au sein des générations plus âgées [11]. À cet égard, les débats internationaux autour du statut légal du cannabis, de même que la légalisation de la substance en Uruguay et dans certains États américains (Alaska, Colorado, Washington...), accentuent cette tendance. En parallèle, plusieurs indicateurs témoignent de la transformation du marché de la résine proposée en France avec, en particulier, une montée en gamme se traduisant par une hausse du taux moyen de THC dans la résine saisie qui atteint le niveau record de 20,7 % en 2014, après avoir triplé en 15 ans (6,5 % en 2000). Les observations menées dans les zones de production marocaine ont, en effet, révélé que les agriculteurs tendent à substituer des variétés hybrides au kif traditionnel [20].

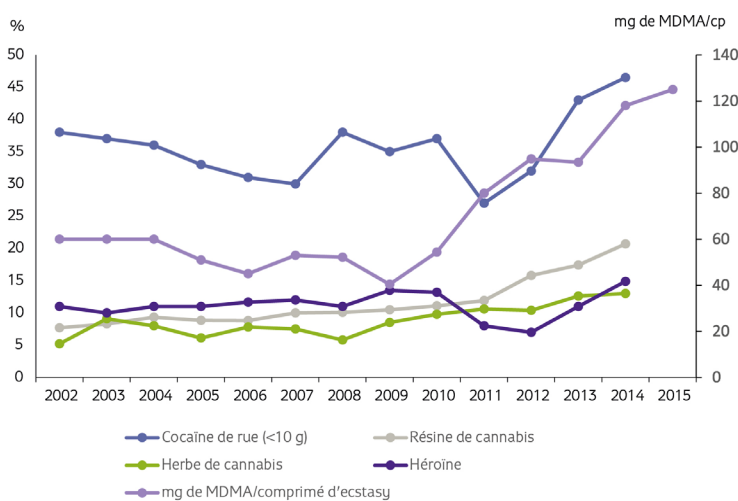
### Les comprimés d'ecstasy, le point de vue de SINTES

Entre décembre 2014 et mai 2015, le dispositif SINTES a effectué une enquête sur la composition actuelle des comprimés d'ecstasy en circulation [13]. La collecte s'accompagnait d'un questionnaire à l'attention des usagers, en particulier sur leurs perceptions vis-à-vis de ce produit. Ces derniers étaient majoritairement des hommes (84 %), âgés de 17 à 50 ans (l'âge médian étant de 26 ans), et des usagers réguliers consommant au moins une fois par mois.

Sur les 103 comprimés analysés, 94 contenaient de la MDMA, dont 4 associées à de la caféine, 1 à de l'amphétamine (traces) et 1 qui contenait principalement du paracétamol, de la chloroquine et de la bumétanide et seulement des traces de MDMA. D'autre part, 9 comprimés ne contenaient pas de MDMA du tout mais soit du mCPP, soit de la chloroquine, soit encore de l'amphétamine ou bien ne contenaient aucun produit pharmacologiquement actif. Les résultats des analyses des comprimés ont montré la grande variabilité de leur masse (186 mg à 457 mg), ainsi que celle de la quantité de MDMA qu'ils contenaient (50 mg à 280 mg). Ces valeurs, cohérentes avec les analyses des saisies, témoignent de la poursuite de l'accroissement de ces deux indicateurs observé depuis 2010. En effet, pesant autour de 235 mg dans les années 2000, et ce jusqu'en 2009, le poids moyen du comprimé atteint, dans cette étude, 316 mg. La quantité moyenne de MDMA contenue dans un comprimé s'accroît proportionnellement davantage, passant d'environ 50 mg avant 2009 à 125 mg en 2015 [14, 15] (figure 1). Enfin, le prix moyen du comprimé d'ecstasy vendu à l'unité a été estimé ici à 9,3 €.

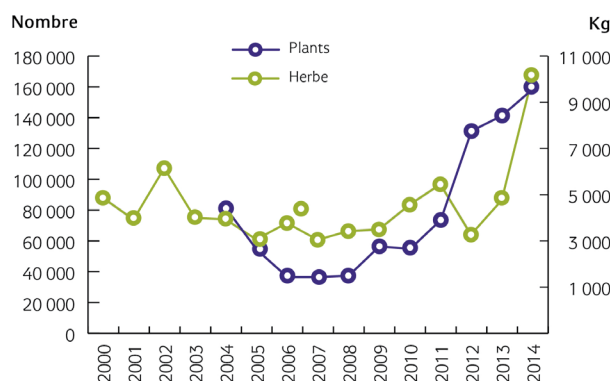
D'autre part, 80 % des répondants affirment que l'ecstasy n'est pas difficile à trouver et plus de 50 % en estiment les effets puissants. Sur la différence entre MDMA et ecstasy, un tiers des répondants n'en perçoit aucune. Un autre tiers définit l'ecstasy comme un mélange de MDMA et d'autres produits psychoactifs, principalement de l'amphétamine. Le dernier tiers décrit des différences d'effet. Ainsi, une majorité d'usagers ignore la similitude entre ces deux produits qui ne diffèrent que par leurs galéniques.

Figure 1 - Évolution de la pureté des saisies de cocaïne de rue (< 10 g), d'héroïne, d'herbe et de résine de cannabis et du poids de MDMA dans les comprimés d'ecstasy depuis 2002



Sources : Cannabis (résine et herbe), héroïne, cocaïne : INPS / Ecstasy : INPS et SINTES

Figure 2 - Évolution des saisies de plants de cannabis et d'herbe entre 2000 et 2014



Sources : Cannabis (résine et herbe), héroïne, cocaïne : INPS / Ecstasy : INPS et SINTES

Cette forte hausse des taux de THC pose question quant aux risques induits par les produits très fortement dosés. Trois sites, Marseille, Paris et Toulouse, signalent une augmentation des consultations en urgence pour des cas de troubles psychiques, voire psychiatriques (*bad trips*, décompensations). Sur les autres sites, les observateurs de terrain font état d'une adaptation des usagers qui dosent moins leurs joints. En 2013, 31 décès liés à des troubles cardio-vasculaires (infarctus du myocarde par exemple) consécutifs à une prise de cannabis, ont été documentés dans le cadre du dispositif DRAMES de l'ANSM<sup>12</sup> (dont 9 cas où il était associé à un autre produit) [17]. Un phénomène émergent est apparu en 2014 sur le site de Bordeaux : des tentatives par des usagers de fabrication de résine et d'huile de cannabis (Wax) très fortement dosées à partir d'herbe de cannabis. Ce type de pratiques s'est développé dans certains Etats américains qui ont légalisé l'herbe de cannabis et devra être surveillé, en raison des effets de ces produits fortement dosés mais aussi parce que la fabrication de certains d'entre eux peut engendrer des accidents.

### La cocaïne, toujours très disponible

Comme les derniers résultats du Baromètre santé le montrent, la consommation de cocaïne poursuit sa hausse régulière. Ainsi, entre 1992 et 2014, l'usage dans l'année est passé de 0,3 % à 1,1 % dans la population des 18-64 ans [11]. Dans les espaces d'observation de TREND, la disponibilité de la cocaïne reste toujours forte, portée par une diversification des modes d'accès au produit, d'Internet au trafic de cités en passant par les microréseaux d'usagers-revendeurs. Marseille et Toulouse rapportent cette année l'enracinement des reventes de cocaïne dans les cités dites sensibles sur le modèle du deal de la résine de cannabis, même si dans les deux villes la structure du trafic n'est pas identique. À Marseille, il semble

que les réseaux spécialisés dans la résine et la cocaïne soient les mêmes, tandis qu'à Toulouse les filières sont encore distinctes. Cette offre croissante de cocaïne dans certaines cités draine des publics hétérogènes, comprenant aussi bien des personnes insérées qui passent acheter leur produit avant d'aller faire la fête que des usagers marginalisés. Le site marseillais signale des incidents entre les habitants de certains quartiers nord et des consommateurs qui s'injectent le produit dans les environs des zones de deal.

La dynamique de diffusion du produit reste favorisée par sa bonne image auprès des usagers, associée à sa dimension festive. En 2014, la teneur moyenne des saisies de rue, qui s'élève, selon l'INPS, à 47 %, témoignant d'une hausse de 75 % depuis 2012, ne ternit pas cette image. [14]. Le prix moyen de la cocaïne au gramme qui se situe à un niveau élevé, autour de 80 € (tableau 1), ne constitue pas une entrave à la diffusion du produit en dépit de l'enracinement de la crise. La pratique de fractionnement des doses revendues, bien mise en évidence l'an passé [21], se développe en effet encore, assurant à la cocaïne un marché sans cesse croissant. Le site de Paris nuance toutefois ce constat en mettant en évidence la concurrence de la MDMA, notamment chez les moins de 25 ans, et du speed (amphétamine), « compétitif » du fait de la paupérisation de certains usagers attirés par son prix relativement bas (15 € le gramme). On observe par ailleurs une émergence de la consommation de Ritaline (méthylphénidate)<sup>13</sup> par les usagers de drogues précaires, injecteurs, à la fois à Rennes et à Bordeaux où elle vient, pour certains, remplacer la cocaïne, après que ce détournement est resté circonscrit à la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur depuis une dizaine d'années. Le site bordelais fait clairement état d'un marché de rue (50 € à 60 € « la boîte », 10 € à 15 € « la plaquette »). Il semble qu'à Paris, un tel marché soit apparu brièvement en 2014 sans toutefois perdurer.

### Les opiacés : entre héroïne et médicaments

Depuis l'introduction des traitements de substitution en France il y a 20 ans, l'héroïne ne résume plus les consommations d'opiacés par les usagers de drogues, lesquelles se sont déplacées au profit d'usages non thérapeutiques de buprénorphine haut dosage, de sulfates de morphine mais également de méthadone [22]. Ce processus a été accentué par la pénurie d'héroïne observée dans les années 2011, notamment dans le sud de la France (Bordeaux, Marseille, Toulouse), où sa raréfaction a été compensée par une hausse des détournements de médicaments opiacés. En 2014, l'héroïne – comme en témoigne la remontée brutale des saisies [19]<sup>14</sup> – connaît une hausse de sa disponibilité et un retour à une teneur moyenne élevée : 15 % en 2014 vs 7 % en 2012 (figure 1). Il est prématuré d'affirmer que l'accroissement de la part des décès liés à l'héroïne parmi l'ensemble de ceux directement liés à une prise de drogues relevés par le dispositif DRAMES (de 15 % à 20 % entre 2012 et 2013<sup>15</sup>) est lié à la hausse de la circulation de lots d'héroïne plus dosés, mais l'hypothèse semble plausible [17].

Quoi qu'il en soit, la situation hexagonale se caractérise toujours par une césure majeure entre une France du Nord et de l'Est (Lille et Metz), où l'héroïne est très disponible, et le sud du pays, où elle demeure peu visible et accessible. Ainsi, Bordeaux, Marseille et Toulouse rapportent une quasi-disparition des petits marchés de rue destinés aux plus précaires. Sur ces trois sites, le seul trafic qui subsiste dans les villes comme dans les zones rurales est le fait de groupes d'usagers de taille réduite qui vont s'approvisionner en Espagne, aux Pays-Bas ou en Belgique. Dans la région parisienne, les forces de l'ordre signalent en 2014 une forte hausse des saisies dans les zones périphériques, témoignant d'une disponibilité du produit au niveau des organisations trafiquantes. Ce fait pourrait préfigurer un retour significatif du produit dans les rues de la capitale.

Les petits trafics de Subutex, de méthadone, voire de Skenan destinés aux usagers précaires demeurent très présents pour l'ensemble des sites. En revanche, certains (Bordeaux, Lille, Marseille, Metz et Rennes) signalent cette année, via les professionnels des centres de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) et

Tableau 1 - Prix en euros des principales substances relevés par le dispositif TREND

Prix pour 1 gramme	2000	2010	2011*	2012*	2013*	2014**	Tendance récente
Héroïne	59	42	40	43,4	46,5	42,5	↘
Cocaïne	84	67	68	70,6	76,6	80,0	↗
Ecstasy (cp)	15	7,7	7	10,0	8,2	9,7	↗
MDMA (Poudre)	ND	60	63	56,3	54,7	54,7	→
Résine de cannabis	ND	5	5,4	6,9	6,6	7,3	↗
Herbe de cannabis	ND	8	8	9,6	10,4	10,4	→
Amphétamines	15	16	15,5	14,3	13,8	15,5	↗
LSD (buvard)	8,5	10	10	10,0	9,8	10,3	↗

\* Données TREND issues du Baromètre semestriel « prix » pour l'héroïne, la cocaïne, le comprimé d'ecstasy, la poudre de MDMA, la résine et l'herbe de cannabis. Observations ethnographiques TREND pour les amphétamines et le LSD.

\*\* Données TREND issues de l'ethnographie et des questionnaires bas seuil.

Source : Baromètre-Prix/ TREND/ OFDT

12. Il n'est pas possible de se prononcer sur une éventuelle évolution, une meilleure prise en compte de ces décès par les professionnels en augmentant artificiellement le décompte.

13. Médicament psychostimulant prescrit essentiellement dans le traitement du trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité chez l'enfant.

14. En 2014, les saisies d'héroïne, qui avaient diminué de moitié depuis 2010, retrouvent des niveaux relativement élevés, avec près de 1 tonne.

15. Depuis ces dernières années, les décès par surdoses sont majoritairement liés aux opiacés médicamenteux.

des pharmaciens d'officine, la visibilité plus grande des problématiques liées à l'abus et au détournement d'autres médicaments opioïdes (tramadol, Lamaline, fentanyl, Oxycontin) prescrits dans le cadre de traitements de la douleur ou disponibles via Internet. Ces pratiques concerneraient plutôt des personnes socialement insérées et aboutiraient dans certains cas à la prescription de traitements de substitution à la méthadone.

## ■ Conclusion

L'exercice d'observation 2014-2015 est marqué par le renforcement d'évolutions déjà identifiées, qui contribuent à la modification progressive et en profondeur de l'univers de l'usage des substances psycho-

actives, en France comme au plan international. Dans un contexte caractérisé par l'élargissement continu des publics consommateurs, les phénomènes marquants se situent notamment dans les modalités d'une offre de plus en plus diversifiée et difficile à contrôler. Les frontières entre drogues, produits dopants et surtout médicaments, amenés progressivement à être l'objet des mêmes problématiques, apparaissent de moins en moins marquées sur fond de confusion croissante sur le statut légal ou illégal des produits qui circulent. L'autre point marquant est la variété croissante des profils d'utilisateurs dont les motivations, les contextes d'usage, les difficultés et les niveaux de connaissances apparaissent clairement différenciés et appellent des réponses préventives et thérapeutiques adaptées.

### Les composantes du dispositif TREND

Le dispositif Tendances récentes et nouvelles drogues (TREND) de l'OFDT s'attache depuis 1999 à détecter les phénomènes émergents et les tendances récentes dans le champ des drogues illicites, qu'il s'agisse des produits, de l'offre, des modes d'usage ou des profils de consommateurs.

Pour remplir sa mission d'observation, TREND s'appuie en premier lieu sur un réseau de sept coordinations locales (Bordeaux, Marseille, Lille, Metz, Paris, Rennes, Toulouse) dotées d'une stratégie commune de collecte et d'analyse de l'information. Les outils de recueil utilisés sont essentiellement qualitatifs : observations ethnographiques menées en continu dans les espaces festif et urbain ; questionnaires qualitatifs destinés aux structures ou associations en contact avec les usagers de drogues (CAARUD) ; groupes focaux (« sanitaires », « répressifs »), qui visent à dresser des diagnostics rapides de la situation avec des professionnels du champ. Dans ce cadre sont également réalisées des investigations thématiques qualitatives ou quantitatives destinées à approfondir un sujet, de même qu'un recueil régulier des prix de vente de détail des principales substances illicites (Baromètre « prix »).

TREND s'appuie également sur :

- SINTES (Système d'identification national des toxiques et des substances), dispositif d'observation de la composition toxicologique des produits illicites ;
- des enquêtes quantitatives récurrentes, notamment l'enquête OFDT/DGS ENa-CAARUD, réalisée auprès des usagers des structures de réduction des risques labellisées CAARUD (centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues) tous les deux ans depuis 2006 ;
- les éléments qualitatifs mentionnés par les CAARUD dans leurs rapports d'activité ;
- l'utilisation des résultats de systèmes d'information pilotés par les CEIP (centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance) et l'ANSM (Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé), de l'OCRTIS (Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants) et de l'INPS (Institut national de police scientifique) et enfin des autres enquêtes de l'OFDT.

En outre, depuis 2010, le dispositif s'est attaché à construire des outils adaptés pour mener une observation dans les espaces virtuels d'Internet, travail qui s'est concrétisé dans le cadre du projet européen I-TREND. Cinq approches ont été mises en œuvre : une observation continue des forums, sur un plan quantitatif (indicateur d'intérêt des usagers) et ethnographique, analyse de l'offre en ligne visant le marché français, enquête en ligne auprès des usagers de NPS, achats sur Internet et analyses de substances, et enfin agrégation de toutes les sources disponibles pour estimer quels sont les NPS circulant le plus sur le territoire national et rédaction de fiches techniques sur plusieurs substances.

## références bibliographiques

1. Gandilhon M. et Cadet-Taiou A., « Les usages de drogues en espace rural. Populations, marchés, réponse publique », *Tendances*, OFDT, n° 104, 2015, 4 p.
2. Martinez M. et al., L'Observation des forums. Rapport général de l'axe 1 d'I-TREND, Internet Tools for Research in Europe on New Drugs, à paraître.
3. Néfau T. et Martinez M., Nouveaux produits de synthèse identifiés en France depuis 2000. Note d'information SINTES, Saint-Denis, OFDT, 2015, 3 p.
4. Martinez M., Kmetonjova D. et Belackova V., « A method for exploring the number of online shops selling new psychoactive substances: initial I-TREND project results (Chapter 10) », dans EMCDDA (Dir.), *The Internet and drug market*, coll. EMCDDA Insights, à paraître.
5. Cadet-Taiou A., Martinez M., Atkinson A., Brunt T., Kmetonjova D., Salustowicz P. et al., *Internet tools for research in Europe on new drugs*. Project synthesis, à paraître.
6. Gandilhon M., Martinez M., Néfau T. et Protais C., « Drug market and crime », dans OFDT (Dir.), 2015, *National report (2014 data)* to the EMCDDA by the Reitox National Focal Point France, Saint-Denis, OFDT, 2015, 20 p.
7. Janssen E., Le Nézet O. et Martinez M., « Drugs », dans OFDT (Dir.), 2015 *National report (2014 data)* to the EMCDDA by the Reitox National Focal Point France, Saint-Denis, OFDT, 2015, 33 p.
8. Néfau T., Martinez M. et Cadet-Taiou A., Circulation possible de comprimés d'ecstasy contenant de la PMMA. Note d'information SINTES, 12 février 2015, Saint-Denis, OFDT, 2015, 2 p.
9. Lahaie E., Martinez M. et Cadet-Taiou A., « Nouveaux produits de synthèse et Internet », *Tendances*, OFDT, n° 84, 2013, 8 p.
10. Cadet-Taiou A., Lahaie E. et Martinez M., *Online survey among people who use new psychoactive substances*, à paraître.
11. Beck F., Richard J.-B., Guignard R., Le Nézet O. et Spilka S., « Les niveaux d'usage des drogues en France en 2014 », *Tendances*, OFDT, n° 99, 2015, 8 p.
12. Atkinson A., Begley E., Brandt S., McVeigh J. et al., Elaboration of national and aggregated top lists (Which NPS actually run most?), Producing technical folders on top listed substances. Summary report, à paraître.
13. Néfau T., Martinez M., Cadet-Taiou A., Gandilhon M., Réseau Trend et Dispositif Sintes, What is new on ecstasy in France? Shapes, rates and user perceptions [Poster], Saint-Denis, OFDT, 2015.
14. INPS, Application STUPS, Bilan 2014 - Synthèse, Ecully, 2015, 16 p.
15. Lahaie E., Martinez M. et Cadet-Taiou A., MDMA (poudre et comprimé) : composition et aspect. Note SINTES n° 2013-03, Saint-Denis, OFDT, 2013, 8 p.
16. Spilka S., Le Nézet O., Ngantcha M. et Beck F., « Les drogues à 17 ans : analyse de l'enquête ESCAPAD 2014 », *Tendances*, OFDT, n° 100, 2015, 8 p.
17. ANSM, Commission des stupéfiants et psychotropes. Compte rendu de la séance n° 10 du 12 février 2015. Approuvé le 25 juin 2015, Saint-Denis, ANSM, 2015, 16 p.
18. Weinberger D., « Réseaux criminels et cannabis indoor en Europe : maintenant la France ? », *Drogues, enjeux internationaux*, OFDT, n° 1, 2011, 6 p.
19. OCRTIS, Tendances du trafic de stupéfiants en France. Bilan 2014, Paris, OCRTIS ; Ministère de l'Intérieur, Direction centrale de la police judiciaire, 2015, 62 p.
20. Afsahi K. et Chouvy P.-A., « Le haschich marocain, du kif aux hybrides », *Drogues, enjeux internationaux*, OFDT, n° 8, 2015, 8 p.
21. Cadet-Taiou A., Gandilhon M., Martinez M. et Néfau T., « Substances illicites ou détournées : les tendances récentes (2013-2014) », *Tendances*, OFDT, n° 96, 2014, 6 p.
22. Cadet-Taiou A. et Gandilhon M., L'usage de sulfate de morphine par les usagers de drogues en France : tendances récentes (2012-2013). Note 2014-9, Saint-Denis, OFDT, 2014, 17 p.

## Remerciements

Aux responsables des sites et auteurs des synthèses locales mises en ligne : Aurélie Lazès-Charmetant, Jean-Michel Delile (Bordeaux) ; Nathalie Lancial, Sébastien Lose, Sylvain Wallart (Lille) ; Etienne Zurbach, Emmanuelle Hoareau (Marseille), Yvon Schléret, Fabienne Bailly, Aurélien De Marne, Lionel Diény (Metz) ; Grégory Pfau, Catherine Pecquart (Paris), Guillaume Pavic, Isabelle Tron (Rennes), Guillaume Sudérie, Amandine Albisson (Toulouse).

Aux relecteurs de l'OFDT.

## tendances

Directeur de la publication  
François Beck

Comité de rédaction  
Henri Bergeron, Emmanuelle Godeau, Bruno Falissard, Aurélie Mayet, Isabelle Varescon, Frank Zobel

Rédactrice en chef  
Julie-Émilie Adès

Infographiste / Frédérique Million

Documentation / Isabelle Michot

### Observatoire français des drogues et des toxicomanies

3, avenue du Stade-de-France  
93218 Saint-Denis La Plaine cedex  
Tél. : 01 41 62 77 16 / Fax : 01 41 62 77 00  
e-mail : ofdt@ofdt.fr



www.ofdt.fr